

République du Congo

Environnement opérationnel

Contexte

À l'issue d'une guerre civile qui a duré plus de dix ans, la situation politique s'améliore progressivement en République du Congo. En 2007, le Gouvernement et le Conseil national de la résistance, dirigé par Frédéric Bitsangou, ont conclu un accord de paix. Le retour de l'ex-premier ministre, Bernard Kolelas, a donné bon espoir de voir le pays se stabiliser. Cependant, la situation socio-économique demeure précaire. Les salaires des fonctionnaires sont souvent versés avec retard, les structures éducatives et sanitaires sont très insuffisantes et le taux de chômage élevé. Bien que la sécurité se soit dans l'ensemble améliorée, Brazzaville, la région du Pool et la région située à la frontière de la République démocratique du Congo (RDC) sont toujours en proie à de violents incidents.

Au début de l'année 2007, quelque 66 000 réfugiés étaient enregistrés dans le pays. La situation s'étant stabilisée dans la province de l'Équateur, en RDC, l'UNHCR a rapatrié 16 000 réfugiés originaires de ce pays. Environ 6 500 réfugiés sont inscrits auprès de la délégation de l'UNHCR en République du Congo. Les tensions se sont accrues, en particulier dans la capitale, Brazzaville, en raison du séjour prolongé des réfugiés rwandais.

Besoins

En République du Congo, la plupart des réfugiés parviennent à gagner leur vie comme pêcheurs ou comme agriculteurs et sont largement autonomes. Il y a cependant des cas de malnutrition, notamment chez les enfants en bas âge, auquel il importe de remédier. Bon nombre de zones rurales sont dépourvues de structures de santé ou d'écoles.

Les femmes et les jeunes filles étant particulièrement menacées par la violence sexuelle et sexiste, il est nécessaire d'augmenter le nombre de programmes de sensibilisation et de développer les services d'aide et d'accompagnement psychologique destinés aux victimes. La prévalence élevée du VIH et du SIDA n'a pas été suffisamment traitée.



La République du Congo accueille environ 4 300 demandeurs d'asile originaires de la RDC. Leur statut sera déterminé par l'administration, qui a assumé la responsabilité de la détermination du statut de réfugié (DSR) en 2004. Toutefois, le Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR) aura encore besoin de l'aide technique de l'UNHCR pendant quelques années. De plus, environ la moitié des 2 800 réfugiés angolais qui vivent dans la région côtière de Pointe-Noire attendent d'être intégrés sur place.

Total des besoins

2008: 5 970 813 dollars E.-U.

2009: 4 307 344 dollars E.-U.

Objectifs principaux

- Faciliter le rapatriement librement consenti et organisé des réfugiés originaires de la RDC et du Rwanda.
- Chercher à trouver des solutions durables au sort des réfugiés qui ne peuvent ou ne veulent pas regagner leur pays, notamment par le biais de l'intégration sur place.

- Renforcer la capacité de la détermination du statut de réfugié du CNAR et veiller à ce que les personnes relevant de la compétence de l'UNHCR bénéficient d'une aide juridique.

Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- Au total, 26 000 réfugiés et demandeurs d'asile bénéficient d'une protection internationale et d'une assistance matérielle.
- 15 000 réfugiés originaires de la RDC sont rapatriés d'ici à la fin de l'année 2009 ; ils sont transportés jusqu'à leurs communes d'origine, où ils bénéficient d'une aide à la réintégration.
- Toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes bénéficient d'un accompagnement psychosocial et de soins médicaux.
- Tous les enfants réfugiés éligibles sont inscrits dans des écoles primaires et la scolarisation des jeunes filles dans le cycle secondaire atteint 40 pour cent d'ici à la fin de l'année 2009.
- Tous les réfugiés ont accès à des soins de santé de base.
- 50 pour cent des réfugiés angolais demeurés en République du Congo sont intégrés sur place d'ici à la fin de l'année 2008.

d'information et appuiera les efforts du Gouvernement pour régulariser le statut des Rwandais. Parallèlement, le Haut Commissariat suivra de près les conditions de protection des réfugiés angolais et appellera à favoriser leur intégration sur place d'ici à la fin de l'année 2009.

Le Haut Commissariat aidera à dispenser une instruction primaire et des soins de santé aux populations réfugiées en République du Congo. La prévention du VIH et du SIDA et la sensibilisation à ces problèmes bénéficieront d'une attention particulière. L'UNHCR s'attachera à réduire la violence sexuelle et sexiste en organisant des campagnes éducatives et en soutenant l'émancipation féminine. Au travers d'une stratégie de renforcement des capacités menée de front avec les autorités locales et des groupes issus de la société civile, le Haut Commissariat aidera les victimes de violences sexuelles à poursuivre leurs agresseurs en justice. Des campagnes de sensibilisation et des séances de formation s'adressant aux membres de l'armée, de la police et du judiciaire seront organisées.

L'UNHCR aidera les réfugiés qui ne souhaitent pas regagner leur pays à s'intégrer sur place. Il appuiera les projets axés sur la collectivité qui aident les réfugiés à subvenir à leurs besoins. Le Haut Commissariat engagera des pourparlers sur le statut juridique des réfugiés avec les autorités et aidera tous les groupes relevant de sa compétence à obtenir les documents légaux nécessaires. En outre, l'UNHCR militera pour que toutes les initiatives relevant du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement facilitent l'intégration sur place des réfugiés rwandais, angolais et congolais (RDC) restants, ainsi que la réintégration des rapatriés en provenance des pays avoisinants.

Stratégie et activités

Réfugiés

L'UNHCR entend promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés originaires de la RDC. Les rapatriés bénéficieront d'un colis d'aide et seront transportés jusqu'à leurs localités d'origine, situées pour la plupart dans la province de l'Équateur.

Le Gouvernement pourrait envisager d'intégrer sur place les réfugiés rwandais qui résident dans le nord-est du pays, en procédant au cas par cas. L'UNHCR organisera des campagnes

Demandeurs d'asile

L'UNHCR prêtera son concours technique au CNAR, notamment pour la procédure de détermination du statut de réfugié et pour la rédaction de la loi sur l'asile. Au cours de l'année 2008, le CNAR ouvrira un bureau à Impfondo pour traiter les dossiers des nombreux demandeurs d'asile présents dans le nord-est. Le Haut Commissariat sélectionnera une ONG nationale pour assurer des services juridiques auprès des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2008		Déc. 2008 -Janv. 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	RDC	31 050	25 000	24 150	19 000	17 150	12 000
	Rwanda	6 500	50	6 400	50	6 400	50
	Angola	2 000	1 000	2 000	1 000	1 000	1 000
	Pays divers	200	80	200	80	200	80
Demandeurs d'asile	RDC	2 700	-	2 700	-	2 700	-
	Côte d'Ivoire	200	-	200	-	200	-
	Tchad	100	-	100	-	100	-
	Pays divers	500	-	500	-	500	-
Rapatriés	République du Congo	70	70	70	70	70	70
Total		43 320	26 200	36 320	20 200	28 320	13 200



UNHCR/L. Ose

Jeune réfugié de la République démocratique du Congo, de retour d'une journée de pêche, dans un site de réfugiés dans le village de Malebo.

Contraintes

L'accès aux zones d'installation des réfugiés situées dans le nord-est du pays demeure extrêmement difficile. Les réfugiés sont installés dans 93 sites, dispersés sur des centaines de kilomètres et accessibles en bateau uniquement. Les transports publics ne sont pas fiables et la navigation fluviale est tributaire du niveau des eaux de l'Oubangui.

Les Congolais réfugiés dans des pays avoisinants sont peu disposés à rentrer en République du Congo si la sécurité ne s'améliore pas dans leurs régions d'origine. Les possibilités de réintégration sont extrêmement limitées dans les départements de Kouilou, de Niari et de Lékoumou, ainsi que dans la région du Pool, en raison du marasme économique qui touche ces secteurs.

En dépit d'efforts continus pour promouvoir le rapatriement librement consenti, seuls quelques Rwandais ont décidé de rentrer. Certains Rwandais désireux de regagner leur pays craignent les réactions d'autres réfugiés, qui sont opposés à un retour au Rwanda.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

	2008	2009
Nombre de bureaux	2	2
Effectif total	34	29
Fonctionnaires internationaux	6	5
Collaborateurs nationaux	26	22
VNU	2	2

Coordination

L'UNHCR coordonnera ses activités avec le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie, le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Famille, et le ministère de la Sécurité et de la Police. Le Haut Commissariat travaille avec trois partenaires d'exécution, dont un partenaire rattaché au Gouvernement. Il coopérera avec le Coordonnateur résident et d'autres institutions des Nations Unies afin de garantir la prise en charge des réfugiés dans les programmes de développement.

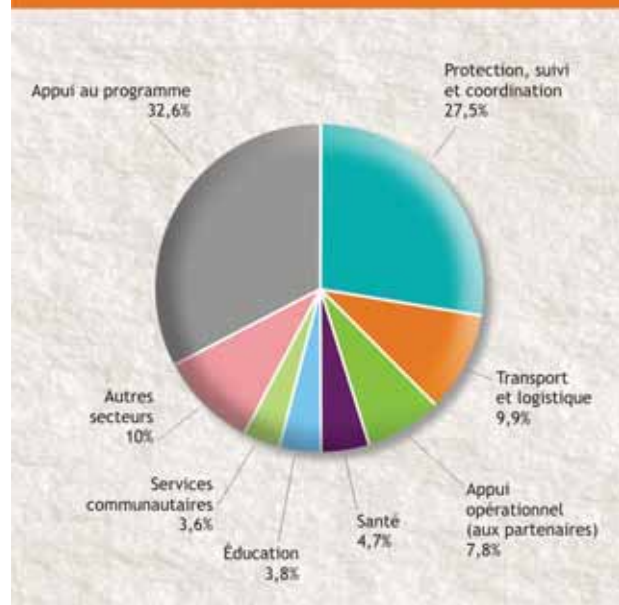
Partenaires

Organismes gouvernementaux : Comité National d'assistance aux réfugiés, ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie, ministère des Affaires sociales, de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Famille, ministère de la Sécurité et de la Police.

ONG : Agence d'assistance aux rapatriés et réfugiés au Congo, Commission d'entraide pour les migrants et les réfugiés, Médecins d'Afrique.

Autres : CICR, FAO, FNUAP, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF.

Budget-programme biennal par secteur 2008-2009



Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	2007			2008	2009
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	1 572 950	350 871	1 923 821	1 733 885	1 095 300
Abris et autres infrastructures	0	44 839	44 839	7 142	0
Activités génératrices de revenus	122 609	0	122 609	69 834	70 999
Appui opérationnel (aux partenaires)	209 498	254 080	463 578	448 938	355 157
Assainissement	5 744	12 348	18 092	13 928	8 714
Assistance juridique	129 273	21 303	150 576	199 530	169 478
Besoins domestiques	56 888	64 925	121 813	89 358	39 862
Bétail	0	0	0	60 110	60 368
Eau	7 586	56 814	64 400	13 816	2 861
Éducation	330 661	0	330 661	234 778	159 594
Pêche	0	0	0	54 460	54 460
Production vivrière	32 874	0	32 874	57 019	57 019
Santé	355 496	48 782	404 278	272 300	211 302
Services communautaires	236 627	66 793	303 420	187 945	182 054
Sylviculture	0	105 168	105 168	0	0
Transport et logistique	385 975	824 948	1 210 923	765 964	249 067
Total des opérations	3 446 181	1 850 871	5 297 052	4 209 006	2 716 236
Appui au programme	1 501 545	231 479	1 733 024	1 761 807	1 591 109
Total	4 947 726	2 082 350	7 030 076	5 970 813	4 307 344

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.